De : Accès à l"information - Montérégie
A :
Objet : Demande d"accès à l"information n° 200759770 - Courriel réponse
Date : 6 août 2021 07:57:00
Pièces jointes : Autor. du 1992-08-19 biffé.pdf
A- Art. 23 et 24 2020.pdf
A- Art. 53 et 54 2020.pdf
Avis de recours.pdf

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 15 mai dernier, concernant un site sis au 1151, Place Nobel à Boucherville. Lot no 2 275 115 du cadastre du Québec.

Le document suivant est accessible :

- Autorisation du 1992-08-19.

Toutefois, dans ce document, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer par courriel, à l'adresse dr16acces@environnement.gouv.qc.ca , en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie
Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques
201 place Charles-Le Moyne, 2e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur 450) 928-7755
www.environnement.gouv.qc.ca

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction régionale de la Montérégie

Longueuil, le 19 août 1992

Articles 53-54 de la L.A.D.

Artech Construction inc.
1151, rue Nobel
Boucherville (Québec)
J4B 7L3

Objet : Autorisation
Égout pluvial «restaurant O'Tooles»
N/D : G-7321-C6-01-0009800

Monsieur,

Suite à la demande d'autorisation reçue par le ministère de l'Environnement et soumise en votre nom le 10 août 1992 par Sodinco experts-conseils, je vous informe qu'en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Loi sur la qualité de l'environnement, j'autorise l'exécution des travaux décrits aux plans et devis mentionnés ci-dessous.

Le projet consiste en l'installation d'égout pluvial en bordure du boulevard De Mortagne à Boucherville.

Les travaux autorisés par les présentes peuvent être décrits sommairement comme suit :

ÉGOUT PLUVIAL

72 m de longueur et 600 mm de diamètre en TBA, Cl. 5, BNQ 2622-120;
1 regard-puisard, BNQ 2622-400, joints étanches.

Le tout tel que représenté au plan no 92026, M-1, en date de juillet 1992, révisé le 10 août 1992.

Ces travaux peuvent être entrepris à compter de la date des présentes et après avoir obtenu toute autre approbation ou autorisation requise par toute Loi ou tout règlement, le cas échéant. Ils devront être exécutés conformément aux plans et devis décrits ci-dessus et toute modification éventuelle aux plans et devis doit être autorisée par le soussigné avant que les travaux ne soient exécutés.

La Direction régionale du Ministère devra être avisée de la date du début des travaux et lorsque des essais seront réalisés, une copie des résultats devra nous être transmise dans les meilleurs délais après leur réalisation et suivant les tableaux prévus à cette fin à la directive 004.

Une attestation de conformité montrant que les travaux ont été exécutés selon la présente autorisation devra être produite par le consultant après l'acceptation provisoire des travaux.

La présente autorisation ne vous soustrait pas à l'application de toute Loi et de tout règlement et vous engage à utiliser des matériaux, produits et équipements qui sont, dans la mesure du possible, fabriqués au Québec de même qu'à appliquer la politique d'achat du gouvernement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le ministre de l'Environnement,

Alain Lavoie pour

Mario Fontaine
Directeur régional de la Montérégie

NT/mm
c.c. M. Luc Lemay, ing.

201, place Charles Lemoyne
2e étage, suite 2,05
Longueuil (Québec)
J4K 2T5

Tél.: (514) 646-1434
Bélino: 646-2683

Imprimé sur papier recyclé